

*Initiatives ministérielles*

Tout ce que l'on peut dire des dispositions du projet de loi C-93 qui visent l'élimination de la Société d'expansion du Cap-Breton, si l'on regarde le contexte historique des activités du gouvernement dans l'île du Cap-Breton, c'est qu'elles témoignent d'un cynisme étonnant.

Si l'on remonte à l'arrivée au pouvoir du présent gouvernement, en 1984, et si l'on regarde ce qu'il a fait pour promouvoir le développement économique de l'île du Cap-Breton, on constate qu'au départ, c'était un gouvernement qui avait quelques idées, mais il a maintenant renoncé totalement, après avoir décidé que l'île du Cap-Breton était un endroit où il n'avait aucun appui et où il était donc inutile d'investir la moindre énergie ou les moindres ressources pour essayer d'assurer un avenir économique. Il a tout simplement fait une croix sur cette partie du pays.

• (1140)

Lorsque la société d'État DEVCO avait été créée, en 1967, pour gérer les mines de charbon du Cap-Breton, on avait adjoint à la société une division de développement industriel pour promouvoir d'autres activités que l'exploitation du charbon et de l'acier et pour créer une économie diversifiée. Nous nous étions rendu compte alors que c'est une entreprise à long terme qu'il faut poursuivre sans cesse, et nous n'avons pas changé d'avis. Le gouvernement de l'époque considérait l'île du Cap-Breton comme une entité économique qui avait besoin d'un plan de développement et d'un organisme chargé de promouvoir les capacités de l'île et de tenter de trouver d'autres possibilités économiques.

En 1988, lorsque le gouvernement a pris en main la division du développement industriel de la DEVCO, l'a détachée de cette dernière et a créé la Société d'expansion du Cap-Breton, notre parti a tout de suite compris que l'intention initiale du gouvernement était de se débarrasser à la longue de cet organisme qui avait pour mandat de promouvoir le développement économique de l'île du Cap-Breton. Nous l'avons immédiatement compris quand, présentant le projet de loi C-103, le leader du gouvernement au Sénat a dit qu'il s'agissait d'une mesure ayant pour but de contribuer à l'édification de notre pays, que la loi portant création de la Société d'expansion du Cap-Breton à titre d'organisme distinct de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique était édificatrice.

Il ajoutait dans une autre partie de son discours que cet organisme serait chargé de promouvoir et de soutenir financièrement le développement industriel dans l'île du

Cap-Breton afin de relancer l'emploi dans des secteurs autres que l'exploitation du charbon, ce qui devait nous permettre d'élargir l'infrastructure économique de cette région. C'était là le but de la division du développement industriel. Il précisait enfin que cette société agirait de son propre chef, mais aussi de concert avec d'autres intervenants—particuliers, gouvernements et organismes gouvernementaux.

Nous avons tout de suite compris que le gouvernement avait ultimement l'intention de supprimer la division du développement industriel de la DEVCO, de créer un organisme distinct qui serait chargé de promouvoir le développement économique de l'île du Cap-Breton et de l'intégrer dans tout un fatras de programmes qu'il avait mis en place sans but précis et sans effet. Le gouvernement a littéralement balancé de l'argent au Cap-Breton et au reste du Canada atlantique sans que cela ait permis de promouvoir le développement économique dans cette région.

Parallèlement, les industries d'exploitation des ressources naturelles—l'industrie de la pêche qui partout au Canada risque de s'effondrer non pas par la faute des gens qui jouent un rôle dans cette industrie mais bien par la faute du gouvernement fédéral qui n'a pas su la gérer, l'industrie du charbon et l'industrie de l'acier qui se débattent depuis des générations et pour lesquelles nous nous efforçons de trouver des solutions de rechange—ces industries sont les seules sur lesquelles peuvent compter les gens du Cap-Breton qui désirent rester dans cette partie de l'île. Nous avons toujours besoin d'un organisme ayant précisément pour mandat d'amener la région du Cap-Breton à recenser les possibilités qu'offrent ses ressources naturelles et à les exploiter pour créer, pour ses citoyens et ses jeunes, des emplois à long terme qui soient à la fois valables et stables.

Les mesures qui ont été prises—les programmes d'aide financière sous forme de garantie de prêt, les achats de réduction d'intérêts et les crédits d'impôt à l'investissement que le gouvernement a créés pour nous, puis modifiés ou retirés par caprice, sans véritable préavis—ont miné plus qu'autre chose l'esprit d'entreprise et le sens aigu des affaires qui caractérisaient les habitants de l'île.

• (1145)

Le gouvernement les a amenés à rechercher des subventions, des garanties de prêt et des achats de réductions d'intérêts, à faire venir chez eux des entreprises d'autres régions du Canada qui n'avaient rien à faire dans l'île. Telle est la situation depuis l'arrivée au pouvoir de ce gouvernement.